

## 1. Ouverture de l'assemblée

- M. Donald Déry déclare l'assemblée générale annuelle (AGA) ouverte à 9 h 35.
- M. Déry se présente en tant que président de la FADOQ – Région Outaouais.
- Au nom de la FADOQ – Région Outaouais, il souhaite la bienvenue aux membres et s'assure qu'ils ont bien reçu la trousse identifiée à leur nom à la table d'inscription. Il précise que cette trousse contient tous les documents nécessaires pour suivre le déroulement de l'AGA et que, si nécessaire, seuls les membres ayant un droit de vote ont des bulletins à cet effet, ils sont brochés dans votre trousse.
- Il et souligne la présence des autres membres du conseil d'administration de l'organisation :
  - Mme Gisèle Gariepy, vice-présidente
  - M. René Caron, trésorier
  - M. Claude Laferrière, secrétaire
  - Mme Françoise Brazeau, administratrice
  - M. Jacques Lemay, administrateur
  - M. Jean-Pierre Major, administrateur
  - Mme Gisèle Tassé-Goodman, administratrice
- Pour des raisons environnementales, il informe l'assemblée que le rapport annuel 2024-2025 de la FADOQ – Région Outaouais est disponible seulement qu'en format électronique. Pour le consulter, il invite les membres à repérer et utiliser le code QR, disponible sur le signet dans la trousse des participants.

## 2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

- M. Déry invite les membres à nommer un ou une présidente ainsi qu'un ou une secrétaire d'assemblée :
  - Président : M. Donald Déry  
Proposé par Mme Gisèle Tassé-Goodman et appuyé par M. Claude Laferrière  
Adopté à l'unanimité
  - Secrétaire : M. Claude Laferrière  
Proposé par M. Donald Déry et appuyé par Mm Françoise Brazeau
  - Adopté à l'unanimité

## 3. Vérification de l'avis de convocation

- L'avis de convocation est projeté à l'écran (copie imprimée dans la trousse).
- M. Déry confirme que, tel que stipulé dans les règlements généraux, l'avis de convocation a été diffusé au minimum, 20 jours avant la tenue de l'AGA et procède à la lecture des dates de diffusion.

### Diffusion dans les médias

Le Droit numérique	15 au 23 mai 2025
Radio CHGA	14 mai au 5 juin 2025
TVC Basse-Lièvre	14 au 23 mai 2025
MaTV	14 au 23 mai 2025

**Diffusion via les connecteurs numériques et les courriels**

Site Web FADOQ	9 mai au 6 juin 2025
Page Facebook FADOQ	12 mai 2025
Infolettre FADOQ	12 mai 2025
Info-Club	13 mai 2025

De plus, M. Déry ajoute que les Clubs affiliés ont été convoqués lors de la rencontre de secteurs le 4 avril 2025, ce point était à l'ordre du jour.

**4. Appel des délégués et vérification du quorum**

- M. Déry confirme que le quorum est atteint, considérant le nombre de membres délégués présents. Il procède au décompte en spécifiant qu'il y a un total de 32 délégués et un total de 23 délégués ayant un droit de vote
  - Le nombre de délégués de clubs : 21
  - Le nombre de délégués de clubs ayant droit de vote : 8
  - Le nombre de délégués du secteur régional K099 : 15

**5. Adoption de l'ordre du jour**

- L'ordre du jour est projeté à l'écran (copie imprimée dans la trousse).
- M. Déry fait la lecture de l'ordre du jour à voix haute. Il demande ensuite un proposeur et un appuieur :
  - L'ordre du jour est proposé par : Mme Anne-Patricia Gareau Legault
  - L'ordre du jour est appuyé par : Mme Madeleine Guèvremont
  - Adopté à l'unanimité

**6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 6 juin 2024**

- M. Déry laisse le temps à l'assemblée pour prendre connaissance du procès-verbal de l'AGA du 6 juin 2024, disponible en format imprimé dans la trousse des membres.
- Parmi les délégués qui étaient présent à l'AGA, M. Déry demande un proposeur et un appuieur pour l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 6 juin 2024.
  - L'adoption du procès-verbal du 6 juin 2024 est proposée par : M. Jean-Pierre Major
  - L'adoption du procès-verbal du 6 juin 2024 est appuyée par : Mme Gisèle Gariépy
  - Adoptée à l'unanimité

**7. Allocution de la présidente du Réseau FADOQ, Mme Gisèle Tassé-Goodman**

Après des années d'engagement sincère, de leadership inspirant et de défense inlassable des droits des personnes âgées, M. Déry annonce que Mme Tassé-Goodman a quitté la présidence de du Réseau FADOQ en juin 2025.

Avant de lui céder la parole, il prend un moment pour la remercier et souligne, au nom de la FADOQ – Région Outaouais, sa contribution exceptionnelle à l'avancement de la cause des aînés, ici comme partout en province.

Mme Tassé-Goodman adresse quelques mots à l'assemblée.

## **8. Rapports du président et du directeur général au 31 mars 2025**

- M. Déry fait la lecture de son rapport, disponible à la page 6 du Rapport annuel 2024-2025.
- M. Marc-André Plouffe fait la lecture de son rapport disponible à la page 7 du Rapport annuel 2024-2025.
- M. Déry souligne le travail accompli de M. Plouffe depuis son arrivée en poste.

## **9. États financiers**

### **9.1 Présentation des états financiers se terminant le 31 mars 2025**

- Les états financiers sont projetés à l'écran (disponibles dans la trousse).
- M. Déry invite M. Marc-André Monette, CPA auditeur, CA, associé de la firme Monette Fortin Tremblay Inc. à prendre place à l'avant pour présenter les états financiers.
- M. Monette présente les états financiers.
- Il n'y a pas de questions.

### **9.2 Nomination des vérificateurs pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026**

- Le conseil d'administration a recommandé par voie de résolution CA-2024-06-03-2, la reconduction de la firme Monette Fortin Tremblay Inc. afin d'effectuer une mission d'examen pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2026.
  - La nomination de la firme Monette Fortin Tremblay Inc. pour effectuer une mission d'examen pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2026 est proposée par : Mme Françoise Brazeau
  - La nomination de la firme Monette Fortin Tremblay Inc. est appuyée par : Mme Dorothée St-Marseille.
  - Adoptée à l'unanimité

### **9.3 Dépôt des prévisions budgétaires 2025-2026**

- Les projections budgétaires sont projetées à l'écran.
- M. René Caron, trésorier de la FADOQ Outaouais, présente les prévisions budgétaires 2025-2026.
- M. Caron invite les membres à poser leurs questions (période de questions).
- Il n'y a pas de questions.

## **10. Ratification des actes du conseil d'administration**

### **10.1 Règlements généraux**

- Les règlements généraux avec les modifications identifiées sont projetés à l'écran.
- M. Déry informe que les modifications ont été réalisées par les membres du Comité de révision des règlements généraux composée de membres du CA de la FADOQ Outaouais. Il spécifie que les membres ont eu la chance de consulter et de comparer la version originale avec la version ajustée, incluant les modifications surlignées en jaunes, disponibles sur la page Web de l'avis de convocation à l'AGA.
- M. Déry procède à la lecture des modifications :
  - Article 19.6 : Droit de vote
  - Article 19.9 : Convocation

- Article 19.10 : Pouvoir de l'assemblée des membres
  - Article 21.1 : Nombre et composition
  - Article 21.2 : Éligibilité
  - Article 21.3 : Disqualification
  - Article 21.4 : Mandat
  - Article 21.6 : Pouvoirs généraux du conseil d'administration
  - Article 21.7 : Réunion du conseil d'administration
  - Article 21.8 : Réunions tenues à l'aide de moyens technologiques
  - Article 21.9 : Avis de convocation
  - Article 21.11 : Vacances
  - Article 26.1 : Titre et élection
  - Article 26.2 : Tâches et fonctions des dirigeants
  - Article 26.3 : Destitution d'un dirigeant
  - Article 27 : Direction générale
- M. Déry propose la ratification des règlements généraux :
- La ratification des règlements généraux est proposée par : Mme Chantal Gagnon
  - La ratification des règlements généraux est appuyée par : M Alain Beaumier
  - Adoptée à l'unanimité

## 10.2 Lettres patentes

- Les lettres patentes avec les modifications identifiées sont projetées à l'écran.
- M. Déry spécifie que les membres ont également eu la chance de consulter et de comparer la version originale des lettres patentes avec la version ajustée, incluant les modifications surlignées en jaunes, disponibles sur la page Web de l'avis de convocation à l'AGA.
- M. Déry procède à la lecture des nouveaux objets des lettres patentes.
- M. Déry propose la ratification des lettres patentes :
  - La ratification des lettres patentes est proposée par : M. Jean-Pierre Major
  - La ratification des lettres patentes est appuyée par : Mme Dorothée St-Marseille
  - Adoptée à l'unanimité

## PAUSE

- M. Déry annonce une pause et informe que l'assemblée reprendra à 11 h 35.

## 11. Suspension de l'assemblée

- M. Déry suspend l'assemblée, le temps de procéder aux élections.

## 12. Élections

### 12.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection et d'un(e) secrétaire d'élection

- M. Déry demande à l'assemblée de nommer un ou une présidente et un ou une secrétaire d'assemblée.
  - Il est proposé par M Claude Laferrière et appuyé par Mme Page de nommer M. Marc-André Plouffe à titre de président d'élection
  - Il est proposé par Mme Gisèle Tassé-Goodman et appuyé par Mme Madeleine Guèvremont de nommer M. Luc Cardinal à titre de secrétaire d'élection.
  - Adopté à l'unanimité.

### 12.2 Sont ouverts (en élection) pour la période de 2025-2027

- M. Plouffe procède à voix haute, à la lecture des postes en élection pour la période 2025-2027, tel que précisé dans l'avis de convocation :
  - trois postes d'administrateurs, secteur régional d'un terme de deux ans ; et
  - un poste d'administrateur pour le secteur de Gatineau pour un terme de deux ans
- Concernant le poste d'administrateur pour le secteur Gatineau, M. Plouffe confirme n'avoir reçu aucune candidature.
- Concernant les postes vacants au club régional, M. Plouffe informe que M. Déry désire prolonger son mandat et confirme que les règlements généraux permettent maintenant de prolonger son mandat d'un terme supplémentaire de deux ans.
- M. Plouffe confirme avoir reçu cinq candidatures pour occuper le poste d'administrateur ou d'administratrice pour le Club régional, soit les candidatures de :
  - M. Donald Dery
  - M. Jacques Lemay
  - M. Claude Laferrière
  - Mme Chantal Leblanc
  - Mme Sylvie Desormeaux
- M. Plouffe invite chaque les cinq candidats à se présenter brièvement à l'assemblée, à tour de rôle.

### Période de vote : élections

- M. Plouffe invite les délégués ayant droit de vote à compléter le bulletin de vote broché dans la trousse et M. Cardinal ramasse les bulletins de vote. M. Plouffe et M. Cardinal se retirent ensuite dans une salle privée pour comptabiliser les bulletins de vote.
- M. Plouffe présente les résultats des élections et nomme les trois membres du CA élus par l'assemblée :
  - 1) M. Claude Laferrière
  - 2) M. Jacques Lemay
  - 3) Mme Sylvie Desormeaux

### 12.3 Élection des représentants du conseil d'administration de la FADOQ – Région Outaouais

- M. Plouffe invite l'ensemble des membres du conseil d'administration à se retirer pour élire l'exécutif et informe l'assemblée qu'ils seront de retour sous peu, avec les résultats de l'élection de l'exécutif.

#### **12.4 Présentation des membres du conseil d'administration de la FADOQ – Région Outaouais et du comité exécutif**

- M. Plouffe présente à l'assemblée, les membres du conseil d'administration 2025-2027 et de l'exécutif :
  - Mme Sylvie Desormeaux, présidente
  - M. Jacques Lemay, vice-président
  - M. René Caron, trésorier
  - M. Claude Laferrière, secrétaire
  - Mme Françoise Brazeau, administratrice, représentante du secteur MRC Papineau
  - Mme Gisèle Gariépy, administratrice, représentante du secteur MRC des Collines
  - M. Jean-Pierre Major, administrateur, représentant du secteur MRC Vallée-de-la-Gatineau

#### **13. Engagement d'honneur**

- L'engagement d'honneur est projeté à l'écran. Ensemble, les membres du conseil d'administration en font la lecture à voix haute. L'assemblée applaudit.

#### **14. Période de questions**

- M. Déry reprend la parole à titre de président d'assemblée et invite les membres à poser leurs questions.
  - On remercie M. Déry pour son excellent travail comme président, et ses 6 années de bénévolat au sein du CA de la FADOQ – Région Outaouais.
  - M. Casaubon du Club FADOQ St-Luc 049 (Buckingham) mentionne son insatisfaction face au fait que nous n'avions pas imprimé les deux documents des règlements généraux.
  - M. Paul Gagnon du Club FADOQ des Aînés de la Baie K057 (Papineauville) :
    - Exprime sa déception du processus utilisé par le CA pour modifier les lettres patentes de la FADOQ – Région Outaouais.
    - Il croit que la ristourne des cartes de membres remise aux clubs est inéquitable avec le régional. Ils reçoivent peu et c'est pourquoi il demande de repenser le partage des revenus provenant des cartes de membre.
    - S'en suit plusieurs questions et réponses au sujet du service de voyages de la FADOQ – Région Outaouais, Bon Voyage, qui a pris beaucoup d'ampleur depuis l'arrivée en poste d'une nouvelle ressource dédiée à offrir ce service aux membres FADOQ en Outaouais.

#### **15. Levée de l'assemblée**

- M. Déry lève l'assemblée à 12 h 35 avec tous les remerciements.
  - La levée de l'assemblée est proposée par Mme Anne-Patricia Gareau Legault.
  - La levée de l'assemblée est appuyée par M. Durocher.
  - Adoptée à l'unanimité.



M. Claude Laferrière  
Secrétaire d'assemblée